

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, de 10 heures à 12 heures, tous les jours, sauf le dimanche et le jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute publication remanant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc.), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

A TRAVERS LA VILLE VOL DE LINGE

M. Caudoux, curé de l'église du Rédempteur, 6, rue Flichet, a porté plainte à la police pour vol de linge, nappes, blanchis et un voile blanc. La police enquête pour retrouver les amateurs de linge.

PRECISIONS SUR LES STOCKS ET LA LEGISLATION DES PRIX

Du rapport dressé par la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, nous donnons ci-dessous deux extraits particulièrement importants pour l'industrie.

Evaluation des Stocks

La Fédération Industrielle et Commerciale rappelle les dispositions suivantes concernant l'évaluation des stocks :

Les stocks existant au dernier inventaire dressé avant le 1er septembre 1939 (dénommés « stock de départ ») seront évalués au prix de revient ou au cours du jour, s'il est inférieur ; la plus-value dégagée par cette réévaluation ne sera soumise qu'à l'impôt sur les B.I.C. par cinquième pendant cinq ans (sauf distribution, cession ou cessation).

Les Entreprises estimant habituellement leurs stocks à des chiffres inférieurs au prix de revient ou au cours du jour, devront, pour leur dernier inventaire précédant la guerre sur la base du prix de revient ou du cours du jour, dégrader ainsi une plus-value par rapport à leurs estimations primitives et faire connaître à leur Contrôleur cette plus-value dont le montant sera taxé par l'Etat.

Celles d'entre elles qui, au dernier inventaire précédant la guerre, ont déjà évalué leurs stocks de départ dans ces conditions, alors que précédemment elles opéraient autrement, sont fondées à rétablir cet inventaire sur la base d'elles-mêmes, sans qu'il y ait lieu de leur appliquer les dispositions de la loi.

Les entreprises qui évaluaient déjà habituellement leurs stocks au prix de revient, pourront constater la réaction ci-dessus indiquée par une « provision pour renouvellement du stock de départ ».

La législation sur les prix

D'autre part, la Fédération donne les précisions suivantes sur le décret du 31 octobre 1940, modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix.

Les factures d'achat doivent mentionner, d'une façon distincte, le numéro, la date et l'origine de la décision qui autorise la dernière majoration de prix pratiquée depuis le 1er septembre 1939 ou qui fixe le prix ou prix limite du produit considéré.

Le montant du prix fixé ou de la majoration autorisée doit également figurer sur les factures.

En ce qui concerne les tissus de laine, la décision n° 1253 en date du 27 janvier 1940, est applicable à partir du 20 mars 1940, autorise une hausse de 17,02 % sur les prix de septembre 1939.

« 282 Millions »

Les dix-huit millions de CREDIT DU NORD ont gagné au tirage de la 11^e chausée qui a eu lieu le 6 décembre, un très grand nombre de lots, ajoutés au GROS LOT DE CINQ MILLIONS (tranche portant à 282 MILLIONS le total des lots gagnés par les dix-huit millions de CREDIT DU NORD).

RENTEZ VOTRE CHANCE VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Exigez partout les DIXIEMES DU CREDIT DU NORD, les dix-huit millions qui ont gagné le GROS LOT.

UN BEAU GESTE A IMITER

Nous apprenons que M. René Roger, négociant en charbons, 113, rue de Tourcoing, vient de distribuer gratuitement aux familles nécessiteuses une vingtaine de tonnes de charbon à raison de 10 kilos par ménage.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler ce geste philanthropique qui prouve que toute solidarité n'est pas morte dans notre région et qui honore celui qui en fut l'auteur.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 14 décembre, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30, numéros 1 à 5759 ; 9 h. 5760 à 10.306 ; 10 h. 10.307 à 12.225 ; 11 h. 12.226 à 24.999 ; 14 h. 25.000 à 27.109 ; 15 h. 27.110 à la fin.

Lundi matin, 16 décembre, pointage comme d'habitude. L'après-midi, bureaux fermés.

Le grand match RACING-O.L.

Dimanche 15 h., au parc Jean Durbulle, aura lieu cette rencontre de championnat d'été.

Les deux formations sont prêtes l'une de l'autre et les sportifs qui se rendront à ce match sont assurés d'assister à une partie très disputée.

Les Lillois, qui n'ont pas encore connu le succès dans cette épreuve, tenteront d'améliorer leur avance, alors que les Roubaillais mettront

CAMUS

FINE CHAMPAGNE

Section des Jardins Ouvriers de France. — Les adhérents de la société des jardins ouvriers de France sont avisés que le dernier délai d'inscription pour les graines et semences de l'année 1941 seront reçus jusqu'au 20 décembre inclus, au Café Dorelle, place Fénélon pour le Centre et au Café Saint-Eloi, rue Lamartine pour le Centre. Collections de l'année 1941 payables à l'inscription, 15 fr. Les commandes adhésives seront également reçues dans les deux établissements pendant le même délai et les nouveaux sociétaires percevront leur lot de graines et semences comme les anciens.

Passage du Contrôleur. — Le Contrôleur des Contributions Directes tiendra à la disposition des contribuables pour tous renseignements, aujourd'hui samedi de 14 à 15 h., à la salle des fêtes rue Jean-Macé.

Visite médicale des nourrissons. — Mardi 17 décembre, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes rue Jean-Macé pour les nourrissons de moins de 3 ans. Présence obligatoire pour les nourrissons et les mères percevant la prime d'allaitement maternel. A partir du mois de janvier, ces consultations auront lieu le 26 et le 30 de chaque mois, au lieu de 14 et 18 h. mardi.

Pharmacie de garde. — Dimanche 15 décembre, M. Danstet, rue Jean-Jaures, à Fiers-Breucq, pour le secteur de Wasquehal et de Fiers-Breucq.

Consultations prénatales. — Samedi 14 décembre, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2 place Fénélon, sage-femme de l'établissement.

Service de la Voirie. — Mardi 17 décembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, réunion de la Commission municipale de voirie à la Mairie. Examen de diverses demandes et renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.

Blessé en graissant un moteur. — Occupé au « Lantail Français » rue de la République, habitant rue de Marçay 41, à Wasquehal, a reçu un choc sur la main en graissant un moteur de machine. Le blessé qui porte une plaie infectée de la face dorsale de la main droite, a dû recevoir les soins de M. le docteur Dupuis, pédiatre, qui lui a ordonné un repos de 15 jours.

Etat civil. — Décès : Amédée Hauptmann, 85 ans, rue Faidherbe 69 ; Eugène Maréchal, 65 ans, rue du Colonel J. Leclercq 19 ; Augustine Verceyresse, femme Raepet, 80 ans, rue des 2-Coulures, 13.

CROIX Allocations militaires

M. le Percepteur de Croix nous fait connaître qu'il y aura les allocations militaires de la première quinzaine de décembre à son bureau, 165 bis, Grande Rue, Roubaix, dans l'ordre suivant :

Lundi 16 décembre : de 9 à 12 h., numéros 1 à 500 ; de 14 à 15 h., 501 à 900.

Mardi 17 décembre : de 9 à 12 h., numéros 1 à 400 ; de 14 à 16 h., au-dessus de 1.400.

Les retardataires seront payés le mercredi 18, de 9 à 12 et de 14 à 16 h. Prière de vouloir signer la mention au dos des coupons et se munir de monnaie. Les personnes touchant pour des tiers doivent apporter une procuration en double exemplaire délivrée par la Mairie.

AVIS AUX COMMERÇANTS

L'Administration du Bureau de bienfaisance informe les commerçants que le remboursement des bons et jetons émis durant l'exercice 1940, aura lieu au siège, place de la République, lundi 16 et mardi 17 décembre, de 9 h. à 11 h., et de 14 à 16 h.

Elle invite tous les commerçants à se présenter aux jours et heures indiqués ; les secours distribués en 1940 ne sont pas cette date ne seront plus remboursés.

FOOTBALL — A.G. GREY 14-30

Watrillon 14-30. A.G. Grey 14-30. Le Sporting de Watrillon rendra visite aux Croisiers actuellement 3e du classement. Après le bon redressement de cette équipe, le grand moral revient à l'Amical et malgré la valeur de l'adversaire les jeunes Croisiers auront à cœur de confirmer la bonne impression laissée dimanche dernier.

WASQUEHAL Paiement des Allocations militaires

Le paiement du coupon n° 5 des allocations militaires, affranchi à la période du 1er au 15 décembre, aura lieu lundi 16 décembre au bureau de postes rue Ferrer, dans l'ordre suivant : de 8 h. 30 à midi pour les n° 1 à 700 et de 14 à 17 h. pour les n° 701 à la fin.

FLERS L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur du Bourg, Café Pétillon et Figeon Voyageur, rue de la République, à Fiers-Breucq ; Lundi 16 décembre, rue J. Guesde, Faidherbe, d'Ascq, Cornelle, Vaillant J. Jaures, de la Coudrinerie, Parmentier, C. Poillet, Lamartine, Pascal, Devred.

Mardi 17 décembre, rue Jeanne d'Arc, A. Lefebvre, d'Hem, L. Michel, de la Mairie, E. Zola, A. Delory, Kléber, Bossuet, G. Delory, J. Ferry, place de la Liberté.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELLE LENOUDU, sont ouverts au public, tous les jours de 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.87)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE COMMENCEMENT D'INCENDIE

Avant-hier, un peu après 19 h., un commencement d'incendie provoqué par l'inflammation d'une boîte à chiffons servant au nettoyage de poils, s'est produit chez M. Louis Verdant, teinturier, 12, rue des Accacias.

L'intéressé réussit à éteindre le feu lui-même, mais les pompiers, alertés, se rendirent sur les lieux ; ils n'eurent pas à intervenir.

IL FAUT FERMER A L'HEURE

Contravention pour fermeture tardive de son café a été rédigée à la charge de M. Pierre Henriette Marault, débitant, 6, place de la République.

Sociétés et Comités

A LA FEDERATION DES COMBATTANTS U.N.C. — Groupe du Centre des A.C. — Les adhérents ayant des enfants nés en 1927 et plus jeunes, sont priés de venir le dimanche 22 décembre au siège, 1, place Victor Cassin, de 15 à 16 h., pour retirer le cadet de Noël.

La commission prie les adhérents de vouloir bien en informer les camarades ne prenant pas le journal, afin de leur permettre de bénéficier de cette distribution.

— Groupe des A. C. des quartiers du Saint-Cœur. — Le comité invite les A. C. du groupe ainsi que les jeunes de l'U.N.C. chômeurs ou ayant des enfants au-dessous de 13 ans, à se faire inscrire pendant les périodes de la Croix-rouge, rue de la République, les dimanches 16 et 22 décembre de 10 à 12 h. Se munir du livret de famille.

— Groupe des A. C. des Plais. — A l'occasion de la Noël, la commission a décidé de supprimer la distribution de jouets aux enfants des adhérents et de la remplacer par une distribution de bons aux familles nécessiteuses. En conséquence une permanence pour les inscriptions aura lieu de 10 heures à 12 heures, rue de la République, le dimanche 16 décembre.

Nous demandons aux familles des principes membres du groupe des A. C. des Plais, de se faire inscrire.

SOCIÉTÉS SPORTIVES UNION SPORTIVE DES CHEMISERS TOURCOINGNOIS

— Journée du dimanche 17 décembre, au stade olympique de Tourcoing 1A, à 15 h.

Equipe 1B contre Olympique Tourcoingnois à 10 h., terrain du Club-Houplines.

faut d'étiquetage de la viande mise en vente.

Les indemnités de logement. — Les personnes ayant perçu un acompte sur indemnité leur revenant pour logement de troupes allemandes (période du 1er juin 1940 au 30 septembre 1940), sont priées de se présenter d'urgence à la Recette Municipale pour percevoir le solde de ce qui leur est dû.

Permanence du Comité d'entraide. — Pour les familles ayant des membres prisonniers, une permanence a été ouverte cette semaine, au café du Lion d'Or, place de l'Eglise, de 14 à 18 h. Aujourd'hui samedi, pour tous les retardataires.

Entente des familles. — Le Comité d'entraide aux Mobilisés, cessant son activité, a décidé de répartir le reliquat de sa caisse entre tous les prisonniers et les familles ayant des membres morts pour la France.

Etat Civil. — Naissance. — Odette Verache, rue Victor-Hugo 6.

Décès. — Freddy Van Hullebousche, 16 rue de la Vys, 119.

A. P. O. S. HULLAIN. — A la suite du match de dimanche dernier, entre la Jeunesse Athlétique d'Américains et l'O.S.H., dont le résultat donna la victoire à Hullain par 3 buts à 2, le comité de l'Olympique a remis entre les mains de M. le président de la délégation sportive, la recette de ce match pour être versée au Comité national d'entraide aux prisonniers de guerre.

Rue de Lille, dimanche 15 décembre, à 15 h., grande rencontre pour le championnat de Division d'Honneur entre la 1A de la Lomlose Sportive et la 1A de l'O.S.H. Cette partie a annoncé très vivement et a été très intéressante.

A 10 h., rue de Lille, les Juniors A. reçoivent les joueurs de l'Institut Colbert de Tourcoing pour le championnat. Entrée : 1.00 L'équipe 1B. Le terrain, à 13 h., pour le championnat.

Les joueurs à jour de leurs cotisations pourront avoir accès gratuits aux tribunes.

RONCQ

Etoile Sportive Roncois. — Etoile de la pour le match à 11 h., à Lambrecht. Rendez-vous au siège, départ à 12 h. 45.

Equipe 1B suivant convocation, à 14 h., terrain municipal rue des Chats-Huants, à Roncq.

NEUVILLE-EN-FERRAIN Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires aura lieu le lundi 16 décembre à l'école des garçons, 11, rue d'Halluin, dans l'ordre suivant : de 9 h. 30 à 10 h. 30 ; numéros 1 à 250 ; de 10 h. 30 à 11 h. 45 ; numéros 251 à la fin.

Le matin et de remplir des deux côtés des deux coupons n° 5, première quinzaine de décembre.

Il sera vendu aux personnes ayant un prisonnier, une barre de pain d'épices et un paquet de chocolat. Prière d'apporter l'adresse du prisonnier.

Tournée du percepteur. — Le percepteur se trouvera à la mairie le lundi 16 décembre, de 9 h. 30 à 11 h. 30, pour recevoir les contributions et taxes et payer divers mandats.

MOUVAUX PAIEMENT DES SECOURS MENSUELS

Les secours : Assistance aux femmes enceintes, Prime à la natalité, Allaitement maternel, se paieront à la Mairie, Recette Municipale, le lundi 16 décembre, de 9 h. à 11 h.

L'assistance aux vieillards se paiera également le 16 décembre, Recette Municipale, de 14 à 16 h.

LINSELLES ALLOCATIONS MILITAIRES

Lundi 16 décembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste, paiement des allocations militaires.

Contributions Directes. — Le contrôleur des Contributions Directes recevra les contributions à la mairie, le lundi 16 décembre, de 14 à 18 h.

Il reçoit les réclamations pour le revenu foncier, personnel, coté personnel, mobilière et les diverses taxes. Se présenter avec la feuille de contributions.

FLERS Interruption de courant électrique

Par suite de travaux à effectuer sur le réseau haute tension, la distribution de courant basse tension sera arrêtée le dimanche 15 décembre, de 9 h. à 14 h. aux abonnés alimentés par les postes du Bourg, Parmentier et Tir-à-Loques.

MARQU-EN-BREUIL

Disparition d'objets divers. — Une plainte a été déposée au commissariat de police de Valenciennes, par M. André Gleson, demeurant rue Saint-Vaubert, 2, pour pillage de son habitation et d'objets divers durant son évacuation.

HALLUIN LA CENTENAIRE D'HALLUIN A ATTEINT SA 102^e ANNÉE

Au Mont d'Halluin, habite chez son fils M. Louis Duvoisuel, 97, chemin de Loisel, la centenaire d'Halluin, Mlle Louise Duvoisuel, née Augustine Destailleur, 9 ans de veuvage, le 9 octobre 1837 et qui vient ainsi d'atteindre, il y a quelques jours, sa cent deuxième année.

Mme Duvoisuel est une bonne vieille, au visage ridé, encore bien portante.

Son mari, décédé en 1906 lui laisse cinq enfants, dont trois encore sont en vie à l'heure actuelle.

Dans le quartier et bien connu dans la ville, tout le monde l'estime.

UNE FEMME EST TROUVÉE MORTE DANS LA RUE

Jeudi, vers 8 h. 30, Mme Bouquet, demeurant rue Saint-Roch, sortant de chez elle, se rendant à son travail, rencontra, à proximité de son habitation, le corps d'une femme gisant sur la chaussée.

Quelle ne fut pas sa stupeur en constatant que cette femme était morte.

Un docteur, aussitôt mandé, ne put malheureusement que constater le décès, dû à une congestion.

Il s'agit de Mme Germaine Verrière, âgée de 28 ans, demeurant à Menin, 407, rue de Bruges. La police locale a ouvert une enquête.

Lille, sous les archiducs Albert et Isabelle, de 1600 à 1633

Puis, au temps de la construction de la Bourse de Commerce de 1652 à 1667

Nous avons dit comment la prospérité lilloise s'était accrue pendant près d'un siècle par suite des guerres civiles engendrées par l'établissement du protestantisme. Mais cette époque de prospérité et d'apaisement allait survenir à nouveau par suite du gouvernement éclairé de deux princes, les archiducs Albert et Isabelle, qui peuvent être considérés et retenus parmi les grands bienfaiteurs de notre ville, comme du reste de la Flandre d'ailleurs.

Les 4^e et 5^e agrandissements

La population s'accrut bientôt en vertu de la prospérité du négoce et de la modification des impôts. Si bien qu'il fallut, à deux reprises différentes, en 1604 et en 1617, procéder à l'agrandissement de la ville. En 1604, tout le quartier des rues de l'Arc et de la Balgnerie fut englobé dans l'enceinte, et l'ancienne église Saint-Etienne, celle brûlée en 1792, fut agrandie. En 1617, on

Malines, d'abord. Bientôt une autre ligne fut créée entre Lille et Gand. D'autres suivirent.

Eduication de la Bourse de Commerce

En 1633 l'archiduchesse Isabelle décéda et fut enterrée au couvent de la Madeleine, à Lille, sous la direction de l'Espérance.

En 1634, un projet cher au cœur d'Isabelle, put pourtant être réalisé. Ce fut celui de la « conservation de Lille à Notre-Dame de la Treille », dont la chapelle et la statue miraculeuse étaient déjà établies.

Et puis, la Guerre de Trente ans sévit dans les Flandres comme ravages et désolations. Deux fois Lille fut attaquée, en 1644 et en 1645, mais la Ville repoussa les assauts.

Au bout de quelques années, la sécurité et avec elle la prospérité revinrent. Tant et si bien que le Magistrat de Lille songea à l'édification d'une « Bourse de Commerce » ou, sous l'ancien nom, comme un vestige précieux de l'architecture flamande du temps de la Renaissance.

D'un examen sérieux et approfondi, on peut conclure que la Bourse de Commerce est le premier monument civil lillois où les ordres classiques aient été appliqués de façon systématique. Toute cette architecture possédait cette qualité éminente de se caractériser par la clarté de sa composition et par la logique de son ordonnance générale. Par là, elle atteint au grand art. En somme, Julien Destrez, dominant son sujet, qui était de coordonner les intérêts particuliers avec l'intérêt général de la Cité, s'est élevé à une conception très esthétique de premier ordre en subordonnant le décor, si riche, au foisonnement de détails, qu'il soit à la structure générale du monument.

Il est finalement considéré l'architecte de la Bourse comme un bel exemplaire de cette architecture « domestique » Renaissance bruxello-ansoise dont l'art lillois constituait alors une école.

Malheureusement, au cours des siècles, des façades disparates, établies malencontreusement aux rez-de-chaussées, sur les façades extérieures du monument, contribuèrent grandement à en altérer l'aspect. Arrivés à un jour à faire disparaître ces façades pour le bien même des occupants, propriétaires et locataires ? C'est là une grosse question qui reste fort épineuse.

« Nous donnons ci-contre une reproduction de la Bourse de Lille, dite « Bourse », la « Ville Bourse », telle qu'elle fut conçue par Julien Destrez, et une autre de la cour intérieure où l'on remarque, au centre, une statue en bronze de Napoléon I^{er}, qui y fut placée au cours du XIX^e siècle.

Don Juan à Lille

C'est en 1654 que le fastueux et captivant Don Juan, nommé Gouverneur des Pays-Bas par Philippe IV, roi d'Espagne, vint à Lille pour assister à l'installation de la Bourse de Commerce. Sa réception fut un événement. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y causant certains dégâts.

En 1664, un fait qui doit être retenu, se produisit. Philippe IV, roi d'Espagne, mourut, et son fils, le jeune Louis XIV, succéda à son père. Le prince fit son entrée officielle par la Basse-Deûle, alors limpide et fraîche, et fut reçu en son débarquement par le Magistrat entouré de chevaliers, au bruit des salves d'artillerie. Don Juan descendit au Palais-Ribour, et les notables bourgeois logèrent en son hôtel, pendant que l'armée espagnole campait dans les environs de Lille, y caus